Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 7 mars 2023

Lancement du Grand débat « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain » Nantes Métropole ouvre une séquence de 4 mois pour accélérer les transformations en cours

Face aux impératifs écologiques, aux mutations économiques et aux urgences sociales, nous sommes à un moment important, où nous devons repenser notre manière de vivre nos villes, d'y travailler, de consommer, de produire, d'habiter, de nous déplacer. Le cap écologique et social de la métropole nantaise est fixé mais la nécessité d'agir vite et autrement exige d'engager des débats sur le « comment on y va ensemble ? »

Un mois après le vote à l'unanimité du Conseil métropolitain, Johanna Rolland ouvre ce lundi 6 mars le Grand débat « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain » : une séquence de 4 mois pour accélérer les transformations en cours. Toutes les propositions seront analysées et instruites afin qu'en réponse, les élus puissent, début 2024, prendre engagements et orientations.

« J'ai souhaité ce Grand débat comme un tremplin démocratique pour renouveler les processus de la transformation de la métropole et de nos 24 communes face aux enjeux climatiques, aux mutations économiques et aux urgences sociales. Ensemble, élus, actrices et acteurs économiques, associatifs, professionnels, citoyens, nous devons accélérer, oser bifurquer et expérimenter à toutes les échelles. À Nantes, demain n'attend pas. C'est aujourd'hui que nous devons agir pour les générations futures, pour maîtriser collectivement notre destin.

Je donne rendez-vous à l'automne pour découvrir le rapport qui sera produit sous l'égide du comité de garants et dont le contenu sera ensuite attentivement étudié par les élus et les services de la métropole pour donner le souffle et l'élan d'une toute nouvelle feuille de route pour penser nos villes de demain. »

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

Un « Document socle » pour poser le cadre du Grand débat et ouverture d'une plateforme web pour participer facilement

Élaboré en partenariat avec l'<u>Agence d'urbanisme</u> de l'agglomération nantaise, ce document fondateur permet d'assurer à toutes et tous une connaissance de base, fiable et contextualisée. Son contenu pédagogique s'organise au travers de 20 focus thématiques qui permettent un état des lieux de la métropole avec des chiffres clés et des cartographies. Ce document est à la fois une boussole, pour rappeler d'où l'on part et poser les enjeux d'une ville écologique et solidaire, et un passeport, pour embarquer tout le monde dans le Grand débat.

Ce document, l'offre de participation citoyenne et les informations relatives au Grand débat sont accessibles sur une plateforme internet ouverte ce jour : www.grand-debat-metropole.nantes.fr

Grand public : les premières dates et les premiers intervenants sont connus

L'offre de participation sera dévoilée progressivement et présentée sur la plateforme web du Grand débat et **concerne tous les publics, jeunes et moins jeunes, spécialistes ou non :** un atelier « la ville à hauteur d'enfant », un atelier pour les jeunes adultes intitulé « La crise dont vous êtes le héros » afin d'imaginer la métropole des générations futures, des « ateliers pro » animés par des experts pour le public professionnel, un grand atelier sur les modes de vie, accessibles à tous les habitants de la métropole...

Interrogés par le comité citoyen tiers-garant du débat, des experts, chercheurs, acteurs, représentants associatifs prendront part au débat en apportant des éclairages sur des enjeux particuliers du débat. L'audition sera ponctuée de témoignages vidéo apportant un regard complémentaire sur des expériences, des solutions, des initiatives prises. Premières dates :

- 14 mars : « Le phénomène des villes », avec Thierry Paquot, philosophe
- 28 mars : « Les mécanismes de la fabrique de la ville », avec Isabelle Baraud-Serfaty, économiste de l'urbain

Les 7 citoyens garants sont désignés

- Antoine Bertheas, développeur informatique, Nantes
- Gilberte Berthou, adjointe administrative, Nantes
- Isabelle Garat, enseignante-chercheuse, Nantes
- Dominique Le Huede, médecin à la retraite, Saint-Sébastien-sur-Loire
- · Lény Ollivier, assistant médico-social, Orvault
- Delphine Saurier, professeure en communication dans l'enseignement supérieur, Nantes
- Bruno Suner, maître de conférences dans l'enseignement supérieur, Nantes

Le comité citoyen tiers-garant veillera au bon déroulement des offres participatives et s'attachera à la sincérité et à l'indépendance du rapport final du débat. Concrètement, ses 7 membres animeront les auditions publiques, seront présents aux différents ateliers pour écouter et observer, et prendront connaissance de chaque contribution citoyenne individuelle ou collective. Leur mission fera l'objet d'une synthèse d'évaluation, rendue publique et annexée au rapport final.





// Dossier de presse complet à retrouver en pièce jointe //

MODE D'EMPLOI DU GRAND DÉBAT « FABRIQUE DE NOS VILLES. ENSEMBLE, INVENTONS LA VIE DE DEMAIN »

Ce Grand débat a été élaboré à partir du travail d'une quinzaine d'experts, parmi lesquels le philosophe Thierry Paquot, la spécialiste en économie de la ville Isabelle Baraud Serfaty ou l'architecte-urbaniste Ariella Masboungi.

POURQUOI ? Un débat citoyen de mars à juillet 2023 pour décider d'une feuille de route claire et partagée dès 2024

Ce Grand débat « Fabrique de nos villes. Ensemble, inventons la vie de demain » se tiendra de mars à juillet 2023. Il aboutira, après analyse et instruction des propositions par les services de Nantes Métropole, à une feuille de route partagée et à des engagements clairs de la Métropole. Il a vocation plus largement à faire bouger les lignes pour l'ensemble des acteurs et pas seulement pour la collectivité.

Il sera le 4^e sous cette forme après ceux sur la réappropriation de la Loire par Nantes (2014), sur la transition énergétique (2016) et sur la longévité



(2019). Il s'appuie par ailleurs sur le pacte de citoyenneté métropolitaine adopté en début de mandat. Parce que tout changement important doit être fait progressivement pour que tout un chacun le fasse sien, le Grand débat ne mettra pas en pause les projets urbains en cours. La feuille de route déclinera les engagements de la Métropole pour renouveler les modes opératoires de la fabrique de la ville, dans une logique de coresponsabilité avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.

Finalement, la métropole aspire avec ce grand débat à préparer un maximum de citoyennes et citoyens à ce qu'ils soient acteurs des métamorphoses, petites et grandes, dans les 24 communes de notre métropole; celles qui préfigureront la vie quotidienne de chacun et plus encore celles des générations futures.

CALENDRIER: 3 ÉTAPES JUSQU'À LA FEUILLE DE ROUTE 2024

- La mise en débat sur 4 mois : mars à début juillet 2023
- La production du rapport final du Grand débat sous la supervision du comité citoyen tiers-garant : automne 2023
- L'instruction du rapport et de ses préconisations pour aboutir à des décisions qui engageront l'avenir de la métropole : début 2024

POUR QUI ? Un Grand débat pour les habitants, usagers, professionnels, acteurs de la ville... de la métropole et des territoires voisins

Le cap écologique et social de la métropole nantaise est fixé mais la nécessité d'agir vite et autrement exige d'engager des débats sur comment on y va ensemble. En clair, il faut « ouvrir le capot » de la fabrique de la ville, pour savoir comment l'on peut faire pour accélérer, pour bifurquer, pour explorer des modes de vie durables dans le temps et les conditions pour y parvenir.

Nantes Métropole souhaite mobiliser les habitants de ses 24 communes et des territoires voisins pour faire des propositions. La collectivité propose un Grand débat démocratique pour mettre autour de la table toutes les parties prenantes :

- les usagers-habitants dont le vécu diffère selon leur milieu socio-professionnel, l'activité, l'âge, le type d'habitat, le lieu de vie ;
- mais aussi des professionnels de l'urbanisme et des espaces publics, qui se croisent peu dans la longue chaîne des étapes d'un projet urbain, de la conception jusqu'à sa gestion.

COMMENT PARTICIPER ? Un « Document socle » et une plateforme web pour se renseigner et choisir sa manière de participer

Élaboré en partenariat avec l'AURAN. <u>Agence d'urbanisme</u> de l'agglomération nantaise, ce document fondateur permet d'assurer à toutes et tous une connaissance de base, fiable et contextualisée. Son contenu pédagogique s'organise au travers de 20 focus thématiques qui permettent un état des lieux de la métropole avec des chiffres clés et des cartographies. Pour schématiser, ce document est à la fois une boussole, pour rappeler d'où l'on part et poser les enjeux d'une ville écologique et solidaire, et un passeport, pour embarquer tout le monde dans le Grand débat.

UN « DOCUMENT SOCLE » EN DEUX PARTIES :

Partie 1. Le portrait de la métropole : des repères institutionnels (ce que sont une métropole et ses compétences), des repères historiques et géographiques, une présentation des grands documents réglementaires qui encadrent la fabrique de la ville, une présentation des acteurs qui y participent, un rappel des objectifs fixés pour répondre aux transitions.

Partie 2. Cartes et chiffres clés : pour nourrir les 4 grandes questions du débat listée ci-dessous. Voici 4 chiffres pour servir d'exemple et démarrer la réflexion :

QUATRE « GRANDES QUESTIONS »

Ce Grand débat amènera de nombreuses questions ; la méthode définie les recentre autour de quatre thématiques principales :

Question n°1 ► Habiter et vivre la métropole autrement ?

Questionner les modes de vies, usages, aspirations des habitants et usagers, actuels, futurs. Comment s'adapter aux enjeux climatiques et aux évolutions sociétales (travail, mobilité, consommation) ?

Question n°2 ► Fabriquer la métropole autrement ?

80 % de la ville de demain est déjà construite. Comment faire évoluer nos process et proposer de nouvelles méthodes et compétences qui tiennent compte des impératifs écologiques et sociaux ?

Question n°3 ▶ Pour une métropole des transitions, résiliente et du mieux-être ?

Anticiper les crises et s'adapter aux dérèglement climatiques, c'est aussi identifier les opportunités pour se réinventer et progresser vers une métropole résiliente, du mieux-être et favorable à la santé.

Question n°4 ► Pour une métropole qui sait faire société?

Dépasser les tensions, résoudre les controverses, pour dessiner la métropole de demain qui soit intégratrice des contradictions et des différences, qui permette à chacun d'y trouver sa juste place...

Ces éléments ont également été conçus pour servir de supports à l'animation des rencontres, débats, ateliers organisés pendant ces 4 mois par les acteurs de la « fabrique de la ville ». Ce document, l'offre de participation citoyenne et les informations relatives au grand débat sont désormais accessibles sur une plateforme internet ouverte ce jour : www.grand-debat-metropole.nantes.fr

OÙ & QUAND? Les premières dates du programme sont connues

Pour recueillir différentes formes de contribution et une expression de tous les points de vue, l'offre de participation citoyenne s'organise autour de plusieurs propositions aux habitants de la métropole et aux acteurs professionnels de la fabrique de la ville : des balades urbaine, des auditions d'experts, des ateliers sur les modes de vie et de faire et sur l'anticipation des crises, ou encore des temps d'échanges autour des controverses qui traversent aujourd'hui le territoire.

L'offre concerne tous les publics, jeunes et moins jeunes, spécialistes ou non : un atelier « la ville à hauteur d'enfant », un atelier pour les jeunes adultes intitulé « La crise dont vous êtes le héros » afin d'imaginer la métropole des générations futures, des « ateliers pro » animés par des experts pour le public professionnel, un grand atelier sur les modes de vie, accessibles à tous les habitants de la métropole...

2 PREMIÈRES AUDITIONS PUBLIQUES D'EXPERTS LES 14 ET 28 MARS

Interrogés par le comité citoyens tiers-garant du débat, des experts, chercheurs, acteurs, représentants associatifs prendront part au débat en apportant des éclairages sur des enjeux particuliers du débat. L'audition sera ponctuée de témoignages vidéo apportant un regard complémentaire sur des expériences, des solutions, des initiatives prises. Ces auditions viendront alimenter le Grand débat.

14 mars : « Le phénomène des villes », avec Thierry Paquot, philosophe

Cette audition inaugurale proposera une mise en perspective des enjeux du grand débat au regard des sujets qui guident les recherches du philosophe, Thierry Paquot : évolution des villes, habitabilité, urbanité.

28 mars : « Les mécanismes de la fabrique de la ville », avec Isabelle Baraud-Serfaty, économiste de l'urbain

Pour se repérer dans la fabrication de la ville, cette audition propose « d'ouvrir le capot » pour donner à comprendre les mécanismes : quelles sont les étapes d'un projet urbain ? Comment et à quel coût transformer la ville ? Qui fait la ville aujourd'hui et quels sont les nouveaux acteurs qui émergent ?

Information pratique : gratuit, sans inscription, sous réserve des places disponibles (jauge 150 pers). Horaires : de 18h30 à 20h.

Ces auditions sont ouvertes à toutes et tous, citoyens, acteurs souhaitant découvrir, comprendre, prendre part aux échanges. Chaque audition sera synthétisée par un article écrit et des courtes vidéos, accessibles depuis la plateforme du grand débat.

4 expéditions urbaines sur le territoire de la métropole à partir du 15 avril

Ce cycle d'expéditions urbaines permettra d'aborder des questions contemporaines qui s'inscrivent dans une réflexion nationale autour de « comment habiter demain », et ce, quels que soient les territoires, de l'urbain au rural. Pour donner à voir la diversité au niveau local, les expéditions du Grand débat concerneront plusieurs communes de la métropole nantaise :

- Expédition #01 : « Evolution des modèles du logement : plaisir d'habiter ensemble et habitat participatif »
- Expédition #02 : « Diversité des formes de densité »
- Expédition #03: « Espaces naturels : perception et fonction de ces espaces »
- Expédition #04 : « Temporalité et nouvelles méthodes des projets urbains : urbanisme tactique et novation »

Information pratique : gratuit sur inscription dans la limite de 80 personnes par balade.

Communiqué de presse

D'autres formats de participation sont en cours d'organisation pour aborder les thématiques de la ville productive, de l'inclusion et de l'égalité dans l'espace public, du logement, de la sobriété dans la conception urbaine... Toutes les précisions et informations pratiques seront données au fur et à mesure que se construit le Grand débat.

En complément de cette offre proposée par la Métropole, tout un chacun peut déposer des contributions individuelles ou collectives (appelées « cahiers d'acteurs ») via la plateforme du grand débat. Il est également proposé aux acteurs qui le souhaitent de compléter cette offre par leurs propres événements, non commerciaux, tels que des expositions ou des conférences, liées aux thématiques de ce grand débat. Ces événements labellisés seront relayés via la plateforme internet et donneront lieu à une contribution rendue publique.

SELON QUELLES RÈGLES? 7 citoyens sont les garants du Grand débat

Afin de garantir une totale neutralité du débat, et comme cela a été le cas lors des précédents débats, **un comité citoyen tiers-garant** est installé au lancement du Grand débat. Composé à parité de citoyennes et citoyens, il se portera garant des règles et principes du pacte de citoyenneté métropolitaine : diversité, distanciation, inclusion, etc.

7 membres

Il veillera au bon déroulement des offres participatives et s'attachera à la sincérité et à l'indépendance du rapport final du débat. Concrètement, les membres du comité tiers-garant animeront les auditions publiques, seront présents aux différents ateliers pour écouter et observer, et prendront connaissance de chaque contribution citoyenne individuelle ou collective. Leur mission fera l'objet d'une synthèse d'évaluation, rendue publique et annexée au rapport final.



- Antoine Bertheas, développeur informatique, Nantes
- · Gilberte Berthou, adjointe administrative, Nantes
- Isabelle Garat, enseignante-chercheuse, Nantes
- Dominique Le Huede, médecin à la retraite, Saint-Sébastien-sur-Loire
- Lény Ollivier, assistant médico-social, Orvault
- · Delphine Saurier, professeure en communication dans l'enseignement supérieur, Nantes
- Bruno Suner, maître de conférences dans l'enseignement supérieur, Nantes

PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU GRAND DÉBAT

Le pilotage du Grand débat est confié à quatre élus métropolitains :

- Christelle Scuotto-Calvez, maire des Sorinières, vice-présidente de Nantes Métropole au Dialogue citoyen et à la citoyenneté métropolitaine ;
- Pascal Pras, maire de Saint-Jean-de-Boiseau, vice-président de Nantes Métropole délégué à l'Urbanisme durable, l'Habitat et aux Projets urbains ;
- Marie-Cécile Gessant, maire de Sautron, membre du bureau de Nantes Métropole ;
- Tristan Riom, adjoint à la maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole délégué Climat, transitions énergétiques, transition alimentaire, agriculture, résilience et mutations économiques ;

Leur rôle est d'assurer la bonne mise en œuvre de l'ensemble du processus du débat et en particulier d'animer la phase d'instructions qui doit aboutir à des propositions et engagements des vices-présidents, maires et partenaires interpellés par le débat.

L'EXPÉRIENCE DE NANTES MÉTROPOLEPOUR LIER GOUVERNANCE ET DIALOGUE CITOYEN

Le contexte démocratique aujourd'hui impose plus que jamais une évolution des pratiques politiques et institutionnelles, pour plus de débat et de dialogue continus de l'action publique, une exigence de transparence et de pédagogie, l'inclusion des citoyens dans leur diversité.

Nantes Métropole a formalisé un véritable pacte de citoyenneté métropolitaine, troisième étape après le pacte de gouvernance avec les 24 communes de la métropole nantaise et la charte de déontologie adoptée en



2020. L'objectif est de conforter l'impératif du dialogue citoyen dans la gouvernance de la métropole, de définir les conditions et modalités d'association de la population de la métropole à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de Nantes Métropole.

COÛT DU GRAND DÉBAT : 1 € PAR HABITANT

Le budget est principalement dédié à l'ingénierie participative et aux actions de médiation pour faire connaître le débat aux habitants de la métropole. Il reste dans le même volume que les grands débats précédents : c'est à dire 1 euro par habitant, soit 680 000 euros.

LES CHIFFRES CLÉS DES GRANDS DÉBATS PRÉCÉDENTS

« Longévité, ouvrons les possibles » (2019): 136 jours de débat, 23 000 participants, 76 événements, 25 engagements. ● « La transition énergétique, c'est nous » (2016): 7 mois, 53 000 participants, 33 engagements, 1 commission de suivi des engagements. ● « Nantes, la Loire et nous » (2014): 8 mois de débat, 40 000 participants, 30 engagements, 1 commission de suivi des engagements.

